

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE, TENUE LE LUNDI 27 JUILLET 2020, À 17 H 30 H, À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE DE MURDOCHVILLE, SUR LA 5<sup>E</sup> RUE.

**Sont présents :**

Le maire : Délisca Ritchie Roussy

Les conseillers : Poste no 1 : Martin Pelletier  
Poste no 2 : Dawn Eden, maire-suppléant  
Poste no 3 : Pierre-Marie Smith  
Poste no 5 : J e a n - P i e r r e Chouinard  
Poste no 6 : Léonie Ste-Croix Blondin

**Et :**

Le directeur général  
et secrétaire-trésorier : Louis Ochou

**Est absent :**

Le conseiller : Poste no 4 : Daniel Fournier

**1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.**

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 17 h 35.

**2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, fait lecture de l'ordre du jour présenté aux membres du Conseil qui se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM.
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.
3. RÉFECTION DU CHEMIN MENANT AU CENTRE DE PLEIN AIR DU LAC YORK.
4. PROPRETÉ DE LA VILLE.
5. DÉPART À LA RETRAITE DE MADAME SONIA DUNN.
6. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

Suite à cette lecture,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR MARTIN PELLETIER  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

**3. RÉOLUTION 20-139 - RÉFECTION DU CHEMIN MENANT AU CENTRE DE PLEIN AIR DU LAC YORK.**

CONSIDÉRANT QUE le chemin menant au Centre de plein air du lac York est très

endommagé et qu'il requiert des travaux de réfection.

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR PIERRE-MARIE SMITH  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le chemin soit réparé à l'aide de l'asphalte stocké à l'ancien dépotoir de la Ville et ce, au plus tard le 30 juillet 2020.

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Louis Ochou prenne toutes les dispositions nécessaires pour l'exécution de ces travaux dans les délais demandés.

#### **4. RÉSOLUTION 20-140 - PROPRETÉ DE LA VILLE.**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal juge que certains citoyens de Murdochville prennent à la légère la situation quant à la propreté de leur propriété.

CONSIDÉRANT l'état de certaines propriétés de la Ville en particulier le 720, 8<sup>e</sup> Rue.

CONSIDÉRANT QUE la machinerie nécessaire pour terminer certains travaux est en voie de réparation.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Louis Ochou soit et est mandaté afin d'informer la population de l'importance de la propreté dans un communauté comme la notre.

QUE des travaux de nettoyage des bas-fonds et terrains longeant la Route 198 ainsi que des propriétés appartenant à la Municipalité soient effectués.

QUE le terrain situé au 720, 8<sup>e</sup> Rue soit rempli par de la terre en attendant la reprise des travaux par la machinerie.

QUE dorénavant lors d'une vente de terrain par la Ville, il soit spécifié à l'acte de vente que des débris de démolition peuvent être présents sous terre et qu'avenant ce fait, la Ville s'engage à voir à l'enlèvement de ceux-ci.

#### **5. RÉSOLUTION 20-141 - DÉPART À LA RETRAITE DE MADAME SONIA DUNN.**

CONSIDÉRANT la lettre de madame Sonia Dunn stipulant qu'elle annulait sa demande de départ à la retraite.

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE, MADAME LÉONIE  
STE-CROIX BLONDIN  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier,  
monsieur Louis Ochou, soit et est mandaté afin de  
proposer à madame Dunn un travail à temps partiel  
pour une période de 3 à 6 mois en tant que  
responsable de la bibliothèque.

**6. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR  
PIERRE-MARIE SMITH  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'assemblée soit et est déclaré levée à  
19 h 00 .

---

Délisca Ritchie Roussy  
Maire

---

Louis Ochou  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier